



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 6 juillet 2017 à 19 heures
salle du Beffroi à RUE

PROCES-VERBAL

Selon les Statuts du Club, le quorum pour cette Assemblée Générale Extraordinaire est de 50% des membres âgés de 16 ans au moins et à jour de leurs cotisations, 92 membres du Club remplissant les critères ci-dessus, le quorum nécessaire est donc de 46 voix.
Avec 53 membres présents ou représentés, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Olivier OUDART, Secrétaire-général, rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire :

- Retour rapide sur l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/06/2017,
- Renouvellement des membres du Comité de Direction,
- Election du nouveau Président (par les membres du Comité de Direction nouvellement élus),
- Intervention du nouveau Président,
- Intervention des invités et questions diverses.

Emmanuel MAS, Président du Club, remercie les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée Générale Extraordinaire et revient très rapidement sur le déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 14 juin.

Il précise que, comme il s'y était engagé lors de cette réunion, il a entamé la procédure de licenciement économique de Patrick LEFORT, bien sûr à regrets, mais rappelle qu'aucune autre alternative possible qu'une réduction de la masse salariale ne pouvait permettre d'assurer l'avenir du club.

Il explique ensuite que cette Assemblée Générale Extraordinaire a dû être convoquée puisque le renouvellement des membres du Comité de Direction n'a pu être effectué lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 14 juin, faute de candidatures.

Cette fois, 9 candidatures ont été adressées au Club par email.

Présente dans la salle, Liliane LEBLANC souhaite également faire acte de candidature.

Cela porte donc à 10 le nombre de candidatures :

- CORDONNIER Nathalie
- DUFOUR Grégory
- EVRARD Olivier
- GODEAU Céline
- LEBLANC Liliane
- PIOLET David
- RIDOUX Edouard
- TRIBOULET François
- TRIBOULET Natacha
- TRIBOULET Patrick

Frédéric BAILLEUX demande alors à connaître les intentions des candidats pour l'avenir du Club.

Au nom du groupe de 9 personnes qu'il représente, Grégory DUFOUR explique que les 4 priorités seront : la situation financière, les jeunes, la compétition et la convivialité.

Renouvellement des membres du Comité de Direction

Selon les Statuts du Club, le Comité de Direction peut être composé de 18 membres.

Le nombre de candidats étant inférieur à ce nombre, il est proposé à l'Assemblée de voter à main levée pour l'élection du Comité de Direction, ce qui est accepté.

Avec aucune abstention et aucun vote contre, les 10 candidats sont élus à l'unanimité.

Les membres du Comité de Direction nouvellement élus se réunissent pour élire leur Président. C'est Grégory DUFOUR qui est désigné.

Le nouveau Président reprend alors la parole pour présenter plus précisément le projet de son équipe,

Intervention des invités

Richard RENARD, Maire de RUE, remercie l'équipe sortante pour le travail effectué, rappelle le soutien des collectivités locales et souhaite bonne chance à la nouvelle équipe dirigeante.

Questions diverses

S'ensuivent plusieurs questions liées notamment à l'enseignement du tennis dans le club.

Frédéric BAILLEUX estime que la reconnaissance du travail des enseignants ne se traduit pas assez sur le plan de la rémunération. Emmanuel MAS et Jacky CUDEK répondent que des primes ont été accordées aux 2 enseignants mais que la situation financière du Club, largement exposée lors de l'Assemblée Générale du 14 juin, n'a malheureusement pas permis d'augmenter le salaire des salariés.

Plusieurs personnes interrogent le nouveau Président sur le mode de fonctionnement du Club à la rentrée. Celui-ci présente alors l'organigramme de son équipe :

- Président : Grégory DUFOUR
- Vice-président : PIOLET David
- Secrétaire-générale : GODEAU Céline
- Trésorière : CORDONNIER Nathalie
- Secrétaire-général adjoint : RIDOUX Edouard
- Trésorier Adjoint : EVRARD Olivier
- Webmaster : TRIBOULET François
- Responsable des animations : TRIBOULET Natacha
- Responsable des installations : TRIBOULET Patrick

Il explique également que, pour compenser le départ d'un des 2 enseignants, il est envisagé de recourir aux services d'un jeune dans le cadre d'un BTS en alternance.

Alexandre DUCHEMIN fait part d'interrogations, personnelles et provenant d'autres membres du Club, sur le fait qu'une personne de la nouvelle équipe dirigeante dispense des entraînements à la fille du nouveau Président. Grégory DUFOUR et David PIOLET répondent qu'il s'agit d'une démarche purement personnelle, individuelle et amicale, et ne donnant lieu à aucune rémunération.

Faute d'autres questions, la séance est levée.



Emmanuel MAS
Président



Olivier OUDART
Secrétaire Général